



Rapport d'activité

Année 2023



SOMMAIRE	2
RAPPORT MORAL.....	3
INTRODUCTION.....	4
LES ACTEURS.....	5
L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE.....	6
LES PRODUITS D'EXPLOITATION DE POE	9
L'ACTIVITE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE.....	9
LE PARCOURS DES SALARIES A POE	13
L'ACCOMPAGNEMENT DES SALARIES A POE	14
LES ACTIONS 2023	15
LES FORMATIONS	18
LES SORTIES	18
LES PERSPECTIVES ET ORIENTATIONS 2024.....	19
SYNTHESE.....	20

Les membres du Conseil d'Administration ainsi que l'ensemble des salariés de POE vous remercient vivement d'être parmi nous cet après-midi pour la présentation de l'activité 2023.

C'est avec un sentiment de gratitude et d'optimisme que je vous adresse ce rapport moral pour l'année 2023. Malgré les défis rencontrés, nous pouvons être fiers des progrès accomplis et des réussites collectives qui ont marqué cette année.

Nous avons observé une stabilisation de notre équipe au sein de la structure, avec une implication très forte. Le travail partenarial avec les autres acteurs du territoire s'est renforcé, facilitant ainsi les orientations et les échanges, bénéfiques pour tous. Nous avons également été témoins de la montée en puissance de nos jeunes accompagnants socio-professionnels, démontrant ainsi leur volonté d'apporter une contribution significative au service du parcours de nos bénéficiaires.

Une nouvelle organisation a été mise en place, permettant d'accorder davantage de temps à l'accompagnement individuel, notamment dans le suivi des missions. Les élections du CSE ont été un moment important de démocratie interne, et je tiens tout particulièrement à souligner la participation active de nos salariés à la vie associative à travers leur représentation au sein du CSE avec 4 élues impliquant autant permanents que salariés en parcours.

Malgré ces succès, nous devons également faire face à certains défis. Notamment, notre activité a connu une baisse en 2023, ce qui nous oblige à repenser nos stratégies de développement pour les années à venir.

Nous avons également constaté la difficulté à mettre en place des partenariats avec les entreprises du secteur, ce qui rend complexe l'articulation entre insertion et emploi en milieu marchand. Des actions sont mises en œuvre pour renforcer ce lien et je ne doute pas que nos actions permettront de donner une image positive et réaliste des atouts que représentent l'accompagnement que nous menons dans la sécurisation des parcours professionnels.

Malgré ces obstacles, nous avons pu mettre en œuvre de nombreuses actions au bénéfice de nos salariés, le plus souvent en impliquant nos partenaires. Cela a permis la reconduction d'actions déjà existantes et dont l'efficacité n'est plus à démontrer, mais également la construction de nouvelles expérimentations innovantes. Ces actions ont favorisé la cohésion, le lien social et ont renforcé le sentiment d'avoir le pouvoir d'agir.

Enfin, je souhaite souligner l'importance de notre rôle dans l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, qui représentent une part significative de nos salariés. À l'heure des évolutions liées à la loi Plein Emploi, nous devons rester vigilants et mobilisés pour maintenir nos capacités d'accompagnement et assurer une application juste et équitable de cette loi, tout en continuant à défendre les intérêts de nos bénéficiaires les plus vulnérables.

En conclusion, malgré les défis rencontrés, je reste convaincue que notre association dispose des ressources nécessaires pour surmonter les défis et poursuivre sa mission avec détermination et engagement. Je vous remercie pour votre soutien indéfectible et votre confiance, et je remercie l'équipe des permanents pour l'implication et l'engagement dont ils font preuve au quotidien.

Christine GORRY-BARDOT, Présidente de POE

POE est une association intermédiaire définie par l'article L5132-7 du code du travail : « Les associations intermédiaires sont des associations conventionnées par l'État ayant pour objet l'embauche des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, en vue de faciliter leur insertion professionnelle en les mettant à titre onéreux à disposition de personnes physiques ou de personnes morales.

L'association intermédiaire assure l'accueil des personnes ainsi que le suivi et l'accompagnement de ses salariés en vue de faciliter leur insertion sociale et de rechercher les conditions d'une insertion professionnelle durable ».

POE a été créée en 1990, c'est une structure d'insertion par l'activité économique. Elle adhère au COORACE National, elle est certifiée Cèdre Iso9001 depuis 2013.

Elle s'inscrit dans une démarche d'ancrage local visant à répondre à des besoins économiques, sociaux, organisationnels, et de contribution au développement de son territoire. Elle fait preuve d'une pédagogie innovante et originale.

Elle porte des valeurs humanistes qui sont basées sur la prise en charge de la personne dans sa globalité pour répondre à ses besoins sans discrimination et dans le respect de l'égalité entre les femmes et les hommes.

L'objectif de l'accompagnement à POE est d'amener les personnes éloignées de l'emploi à construire un parcours de vie professionnelle. L'accompagnement est transverse, soutenu et multiforme associant **des entretiens individuels, des actions collectives et des missions de travail**, pour reprendre confiance et développer les compétences. Pour ce faire, POE travaille en partenariat avec les différentes instances socioéconomiques du territoire (social, emploi, associations caritatives, collectivités...).

Conseil d'Administration : 9 membres

Composition du bureau

Présidente: Christine GORRY-BARDOT

Trésorier: Janick VERGNAULT

Secrétaire: carence



Fabien GUILLOU

Directeur



NOTRE EQUIPE



Sandrine JOZEAU

Secrétaire Comptable



Elodie RICHARD

Assistante de Gestion



GESTION



Sophie BARRE

Chargée de Placement



Sandrine CHEVET

Conseillère Accueil et Suivi de Mission



EMPLOI



Julie DELOURME

Accompagnatrice Socioprofessionnelle (mesure ASPIR79)



Julien MARTIN

Accompagnateur Socioprofessionnel



ACCOMPAGNEMENT

Le Comité Social Economique



Sandrine CHEVET



Catherine SIMON



Sandrine JOZEAU



Laurence RATEAU

TITULAIRES

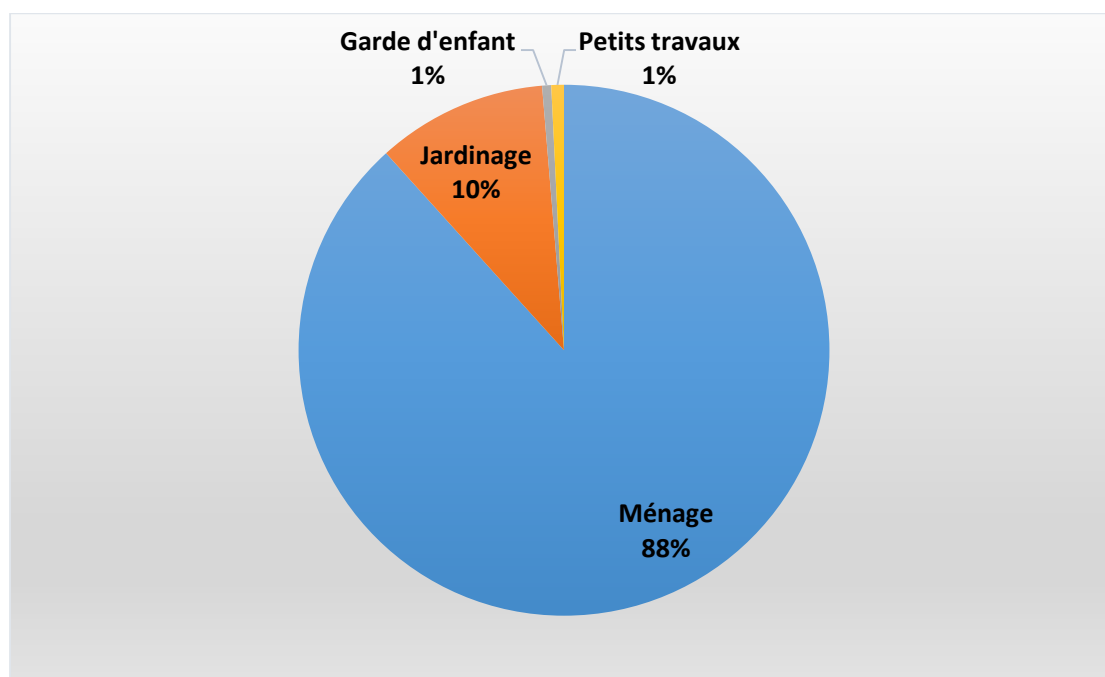
SUPPLÉANTES

Les salariés en parcours d'insertion professionnelle

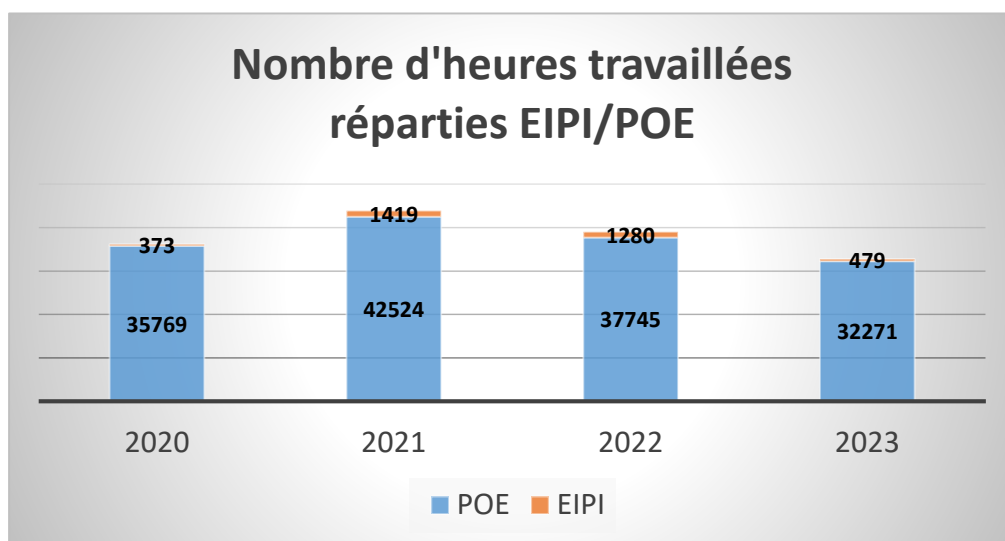
L'ensemble des activités suivantes constitue le support économique de notre mission d'insertion.

<i>Répartition des 32 271 heures de travail réalisées par grands types d'emplois</i>		<i>Nbre d'heures</i>	<i>%</i>
<i>Services aux Personnes</i>	Employée de maison, jardinage, repassage, petits bricolage	14 068	43.6
<i>Entreprises</i>	Entretien de locaux, bâtiment, manutention, agriculture, administratif, ...	2 348	7.3
<i>Associations</i>	Agent de service hôtellerie, agent de soin, agent d'entretien	5 265	16.3
<i>Collectivités territoriales</i>	Agent d'école, animateur scolaire, agent technique de collectivité en espaces verts	8 692	26.9
<i>Bailleurs sociaux</i>	Agent d'entretien	854	2.7
<i>Autres</i>	Missions tests, formations POE...	1 044	3.2
<i>TOTAL</i>		32 271	100

Focus SAP, répartition des 14 068 heures :

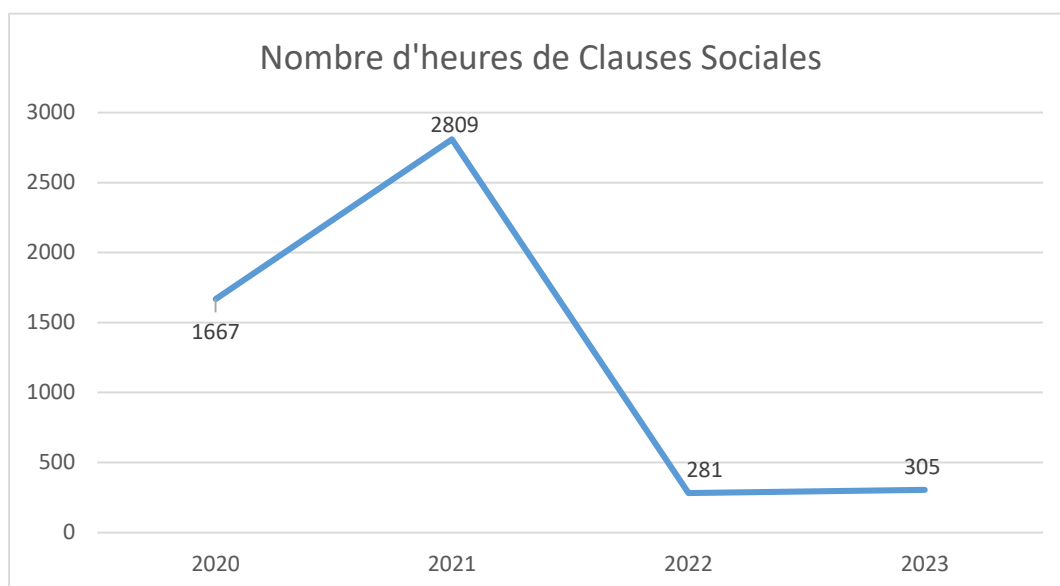


L'ETTI EIPI : une suite de parcours vers l'entreprise



L'Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion reste un outil utile à POE puisqu'il permet de continuer les parcours d'activités professionnelles en entreprises au-delà des 480h possibles en association intermédiaire. Le conventionnement EIPI se terminant au 31/12/2023, d'autres solutions seront en place en 2024 pour garantir une continuité de parcours de nos bénéficiaires.

Les Clauses sociales



Le travail de partenariat effectué avec Frédéric MANGEANT et Pauline FOURNIER, facilitateurs des clauses sociales permet d'enrichir le parcours de nos salariés.

En 2023, 3 personnes ont travaillé dans le cadre des clauses sociales sur les chantiers du Burger King, de la Police Municipale et du Centre Technique Municipal.

Sur ces 3 salariés, 1 était bénéficiaire du RSA, 2 de l'ASS, 1 RQTH, 2 DELD, et 2 de + 50 ans.

L'activité de POE

	2020	2021	2022	2023
Nombre de donneurs d'ordre	352	384	370	389
Nombre d'heures travaillées	35 769*	42 524	37 745	32 271
Nombre d'heures vendues	34 950	40 607	36 231	31 227
Nombre de salariés en parcours	197	203	170	137
Nombre de contrats de travail	3 140	4 169	4 161	3 706
Total produits d'exploitation	852 358	1 001 692	915 743	819 310
Total charges d'exploitation	812 774	960 185	905 374	872 866
Résultat d'exploitation	28 852	41 507	10 368	- 53 556
Résultat de l'exercice	32 470	43 847	15 226	- 42 658

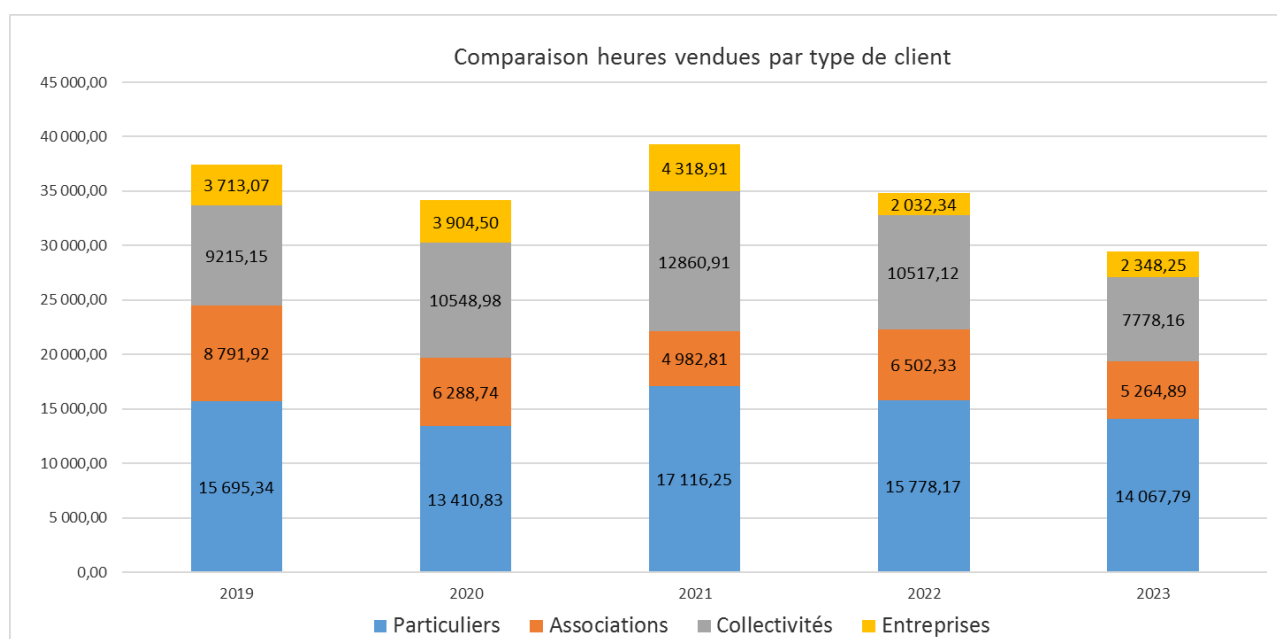
*hors chômage partiel

La différence entre les heures travaillées et les heures facturées s'explique par les temps où les salariés sont en formation que nous rémunérons et les jours fériés qui ne sont pas refacturés à nos clients.

Le nombre d'heure est en baisse malgré l'augmentation du nombre de nos clients (+5.14%). Deux facteurs peuvent expliquer cette tendance :

- Le nombre moyen d'heure par contrat est en légère baisse : 8.64 heures contre 8.87 heures en 2022 (-2.5%).
- Le nombre de contrat par client est en chute : 9.45 contrats / an / client contre 11.22 contrats en 2022.

Cette tendance est particulièrement marquée pour les collectivités, pour lesquelles le nombre de contrat est diminué de 35.31%. Toutefois il faut également noter que 6 de nos salariés ont été recrutés en contrat durable par des collectivités en début d'année 2023.



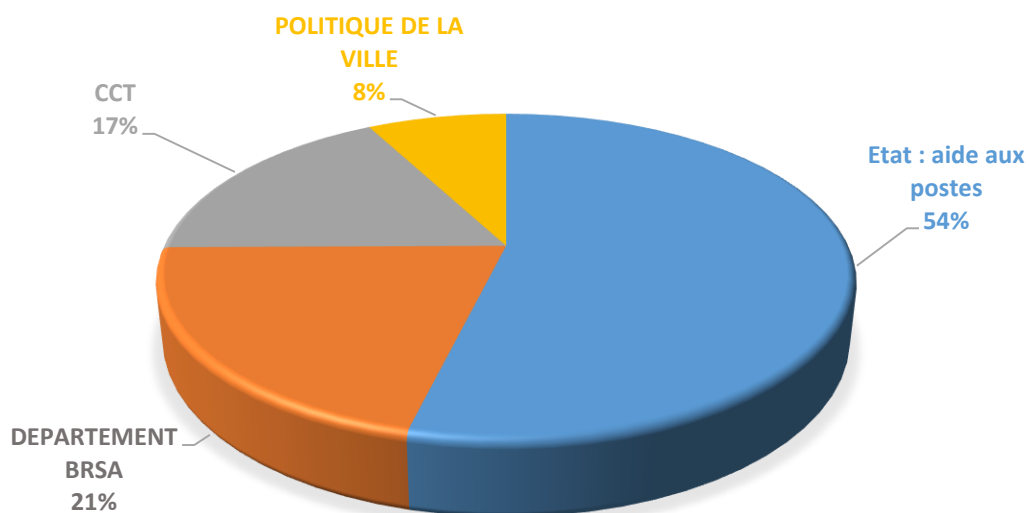
LES PRODUITS D'EXPLOITATION DE POE

Les Produits d'exploitation de l'Association 819 310 € sont composés à **86.8 %** des **prestations de services vendues** et à hauteur 2.6 % de la rémunération du Département pour la mesure d'accompagnement des BRSA (l'ASPIR).

Les subventions s'élèvent à **61 798 euros** et représentent **7.5 %** des produits de POE.

Le solde de ces produits est composé des remboursements de formations et des indemnités journalières perçues sur arrêts maladie.

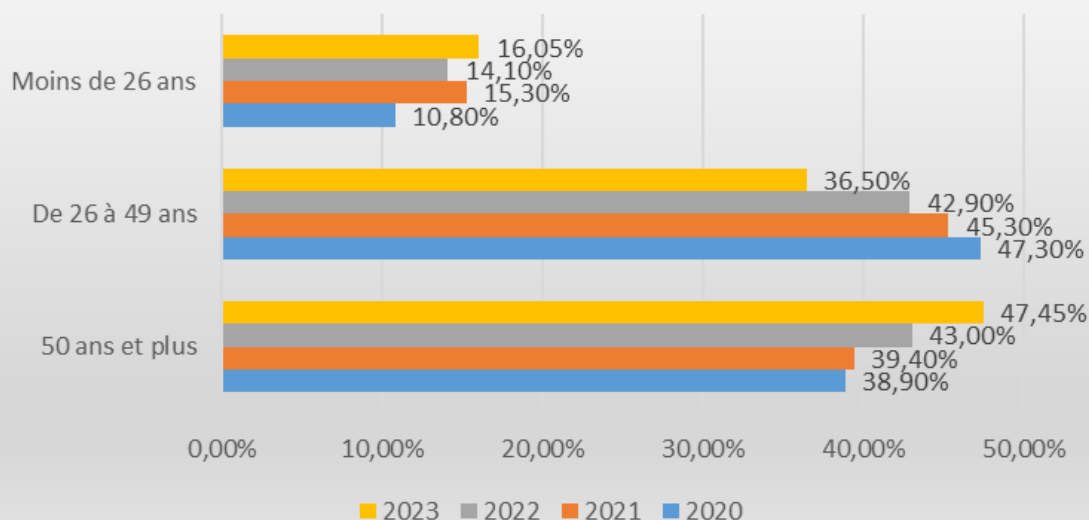
RÉPARTITION DES SUBVENTIONS :



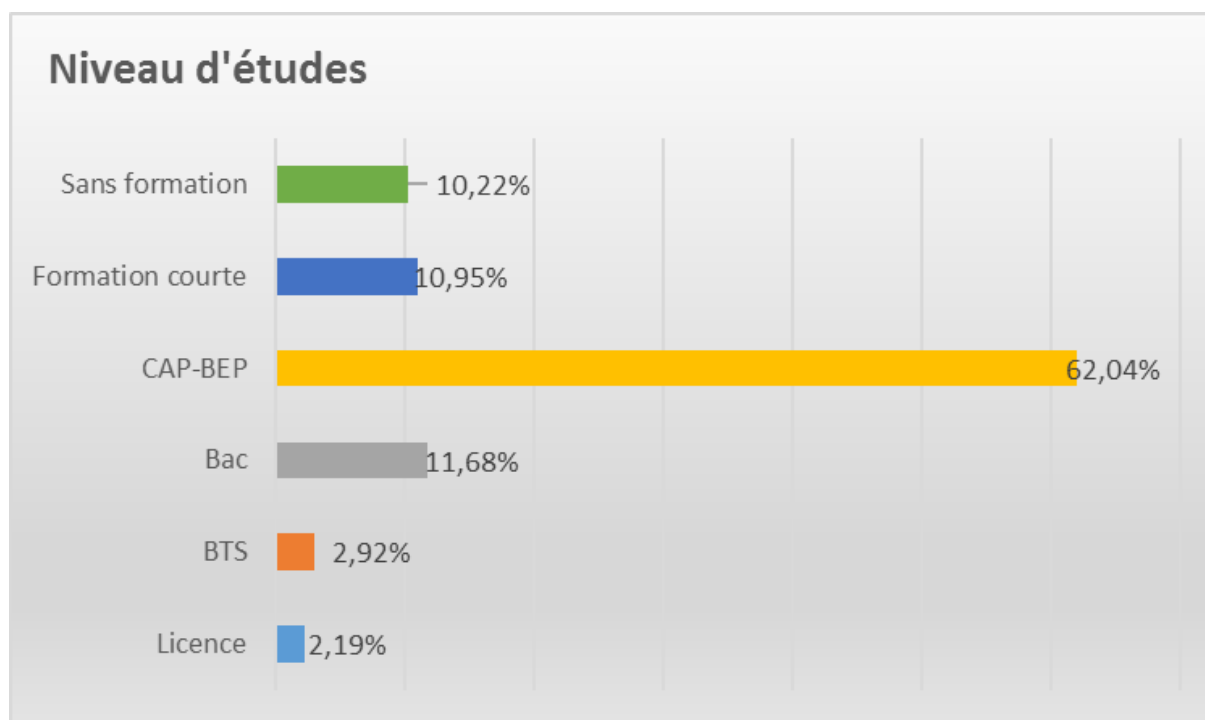
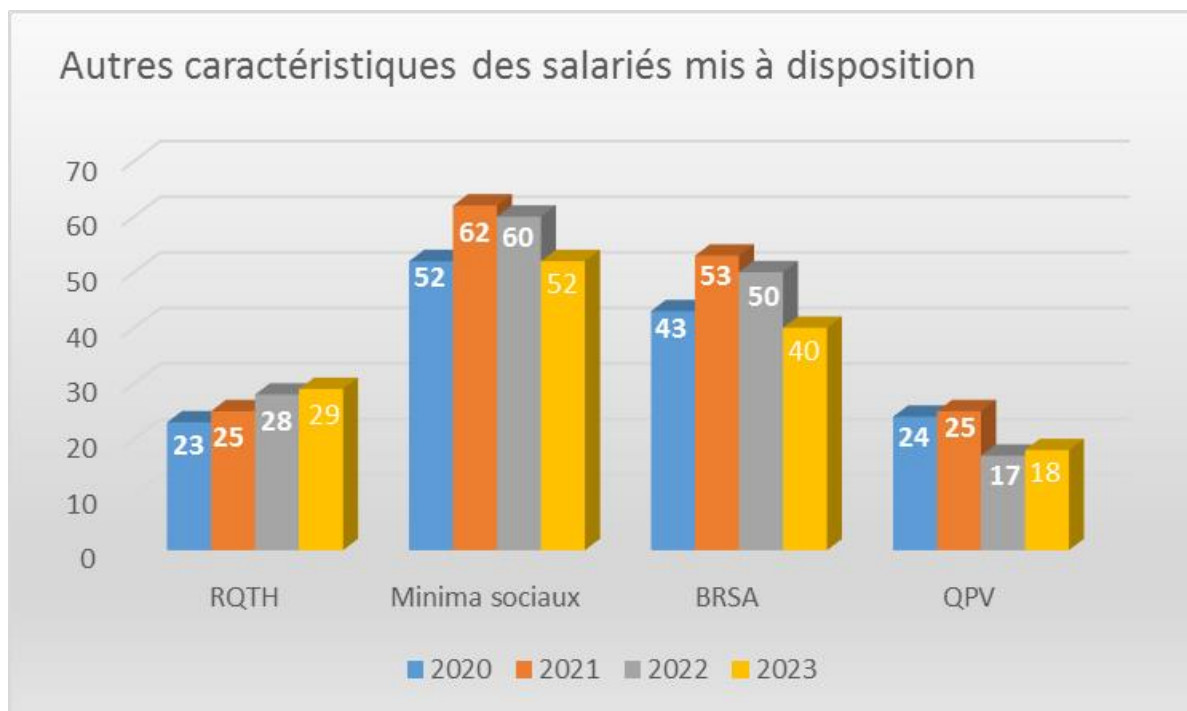
L'ACTIVITE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

La population salariée en parcours est constituée de 113 femmes et 24 hommes (137 personnes).

Répartition des salariés par âge

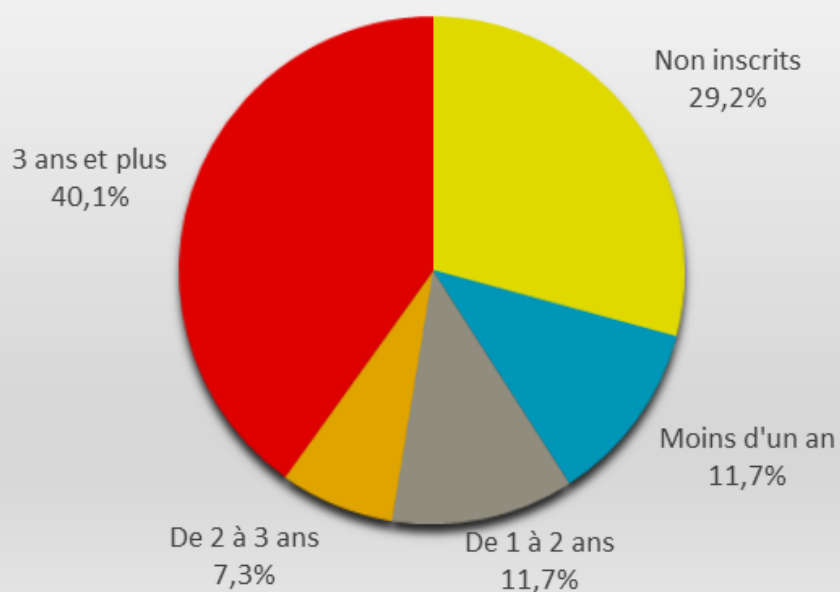


La proportion des plus de 50 ans augmente de nouveau sensiblement, 38,9% des salariés en 2020 pour 47.45% en 2023 (+22%). Le nombre de jeunes de – 26 ans réalisant des missions de travail augmente également, la baisse constatée en 2022 était expliquée par l'impossibilité de cumuler CEJ et mission de travail, ce qui a été résolu en 2023. L'excellent travail partenarial mené avec la Mission Locale, avec la mise en place d'actions communes sur le territoire, est également un facteur facilitant les échanges et les passerelles au cours des parcours.



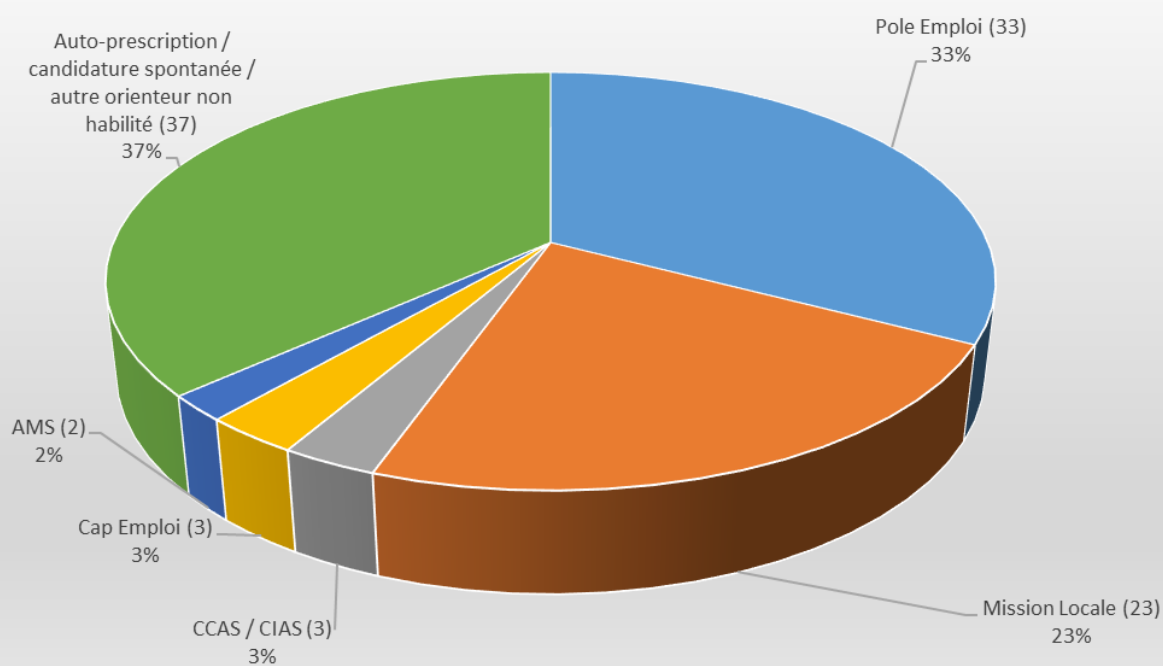
Le niveau scolaire de la population inscrite à l'association est sensiblement le même d'une année à l'autre. Il se situe autour d'un niveau CAP-BEP (validé ou non) pour 62 % des salariés en parcours. 16,8% des personnes ont un niveau Bac et plus.

Situation au regard de Pôle Emploi

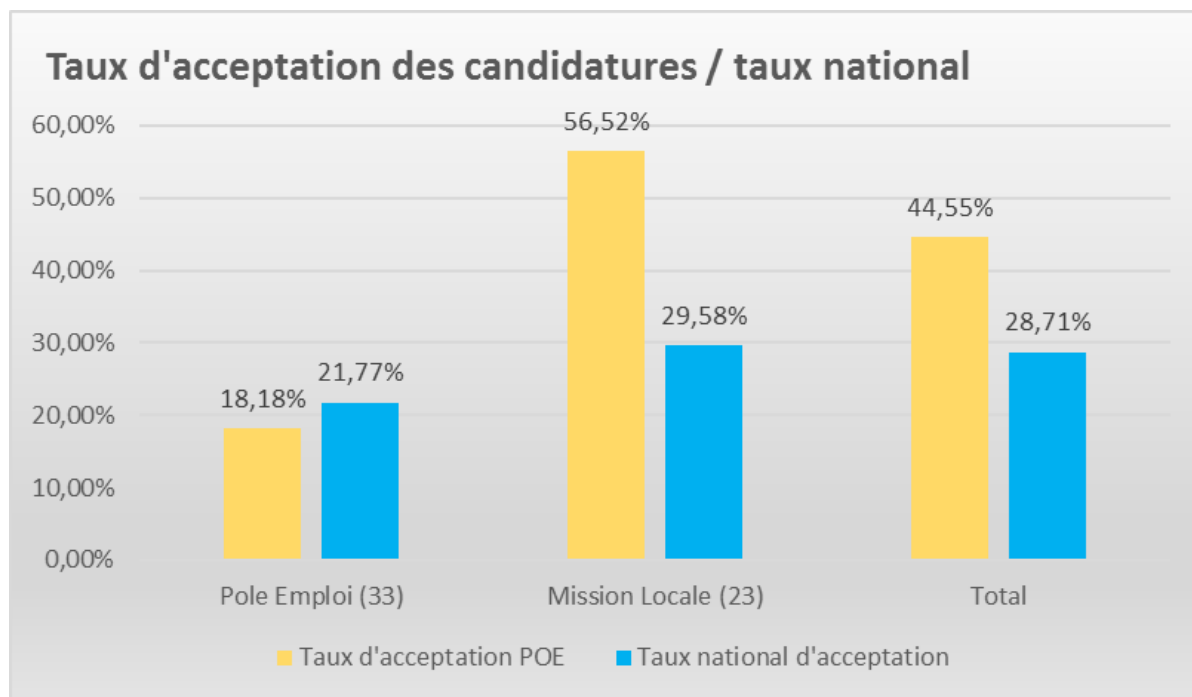


70.8% des salariés en insertion sont inscrits à Pôle Emploi (81.2% en 2022, 84% en 2021). Parmi les inscrits, la part des inscrits depuis plus de 3 ans est stable (environ 56% des inscrits à Pôle Emploi). La typologie du public inscrit à Pôle Emploi est globalement identique à 2022, ce qui change est la proportion de non-inscrits qui est en forte hausse.

Origine des candidatures

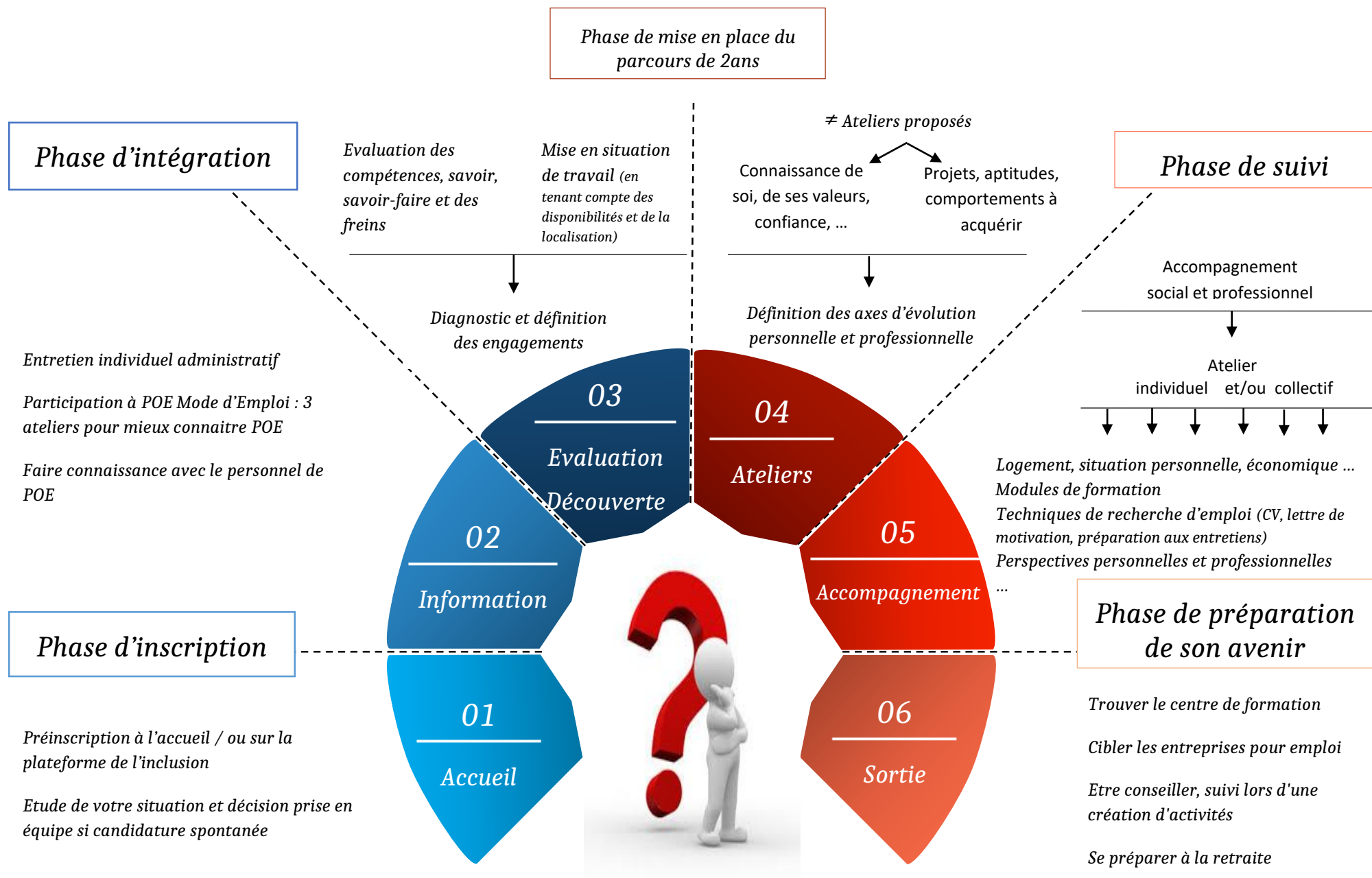


L'essentiel des candidatures est issue d'une prescription Pôle Emploi et Mission Locale (56%). Les candidatures spontanées sont traitées de 2 façons : si l'on a connaissance d'un suivi par un partenaire, nous nous rapprochons de ce dernier pour échanger sur la situation du candidat et établir une prescription le cas échéant, si l'intégration dans un parcours d'insertion semble pertinente. En l'absence de référent connu, nous réalisons une auto-prescription en vérifiant l'éligibilité du candidat. Parmi les auto-prescriptions, nous avons également reçu en 2023 des candidatures de partenaires orienteurs mais sans habilitation « prescripteur ».



Le taux d'acceptation des candidats sur POE est supérieur comparativement à la moyenne nationale des Associations Intermédiaires. Cela est le reflet de la qualité des orientations et du travail partenarial. Les motifs de refus de candidature sont multiples, par ordre de fréquence : candidat orienté par un prescripteur mais qui reste injoignable et n'est donc pas rencontré, candidat non intéressé après présentation du fonctionnement de l'association, refus par l'association si nous décelons une incompatibilité avec les postes disponibles, réorientation vers un autre partenaire plus adapté selon le profil, candidat retourné en emploi...

Nous constatons que les jeunes issus de la Mission Locale sont plus rapidement mobilisables vers l'emploi ce qui explique l'écart avec les candidats orientés par Pôle Emploi, pour lesquels l'accompagnement est plus long avant le démarrage d'une première mission de travail.



L'ensemble du parcours à POE est rythmé par la contractualisation des contrats d'engagement réciproques pour une période de 2 ans.

Il existe 6 possibilités d'engagement, 3 centrés sur l'emploi et 3 sur les périphériques à l'emploi.

- **Les engagements centrés sur l'emploi :**

- ✓ Engagement découverte : permet de découvrir des environnements de travail à travers les Mises à Disposition.
- ✓ Engagement mobilisation et préparation professionnelle : qui permet une mobilisation du salarié autour de l'élaboration d'un projet professionnel (emploi, débouchés, formation, missions de travail, ...).
- ✓ Engagement validation professionnelle : compétences sont acquises et reconnues par rapport à des supports d'activités, les salariés sont autonomes sur leurs missions de travail

- **Les engagements centrés sur les périphériques à l'emploi :**

- ✓ Engagement Soutien actif : besoin d'aide et de mise en lien avec des services sociaux, organismes de santé, faire le point sur la situation administrative et remise au travail progressive.
- ✓ Engagement Templus : accompagnement à la fin de parcours avant la retraite, maintien des acquis sociaux.
- ✓ Engagement coup de pouce : besoin d'argent identifié, mobilisation d'heures pour aider la personne à solutionner une situation ponctuelle.

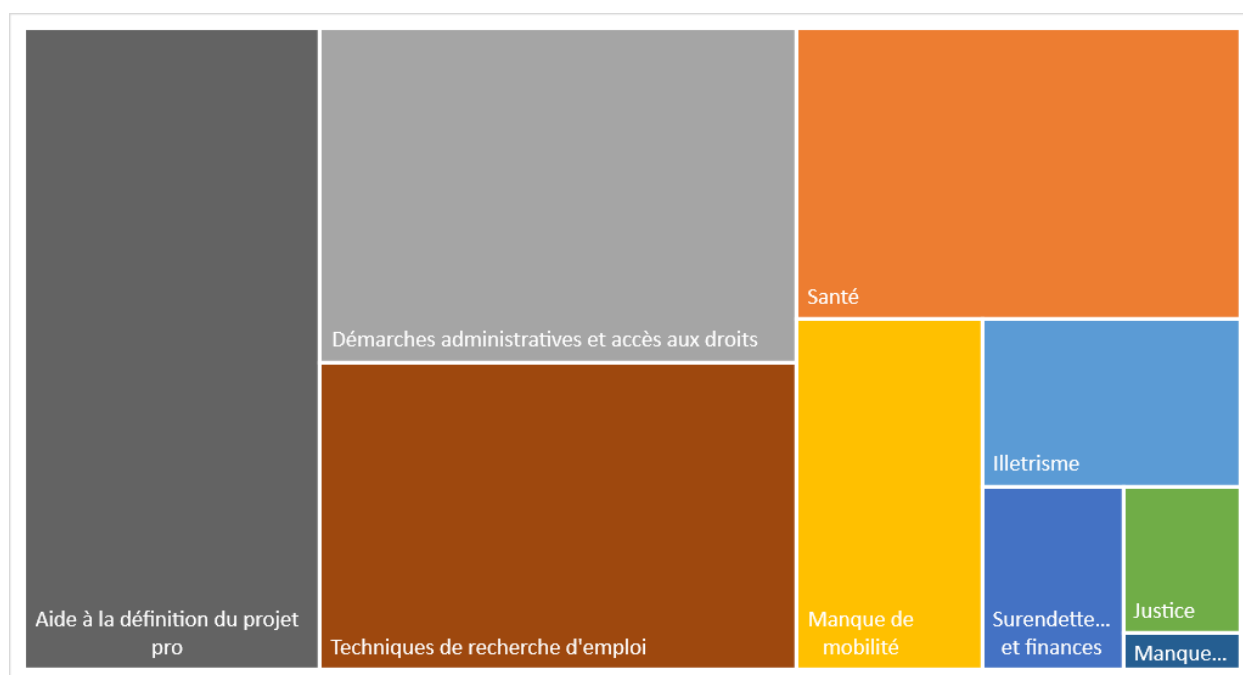
Lors de l'accompagnement, nous identifions les freins à l'emploi à lever.

En 2023, les principales problématiques sociales rencontrées par les salariés ont été :

- Mobilité
- Manque de confiance en soi
- Garde d'enfant
- Méconnaissance ou mauvaise pratique des codes du monde du travail
- Difficulté de projection
- Accès aux soins notamment spécialistes
- Souffrance psychologique

En 2023, les thématiques travaillées ont été principalement :

- L'accompagnement à la définition du projet professionnel (en favorisant la connaissance du bassin d'emploi)
- L'accompagnement à la recherche d'emploi et l'orientation vers la formation
- La santé
- La socialisation (jardin POE, rando)
- La reprise de confiance (Atout pour la forme)
- La mobilité sur le territoire
- L'aide dans les démarches administratives



Des réunions de régulation ont lieu tous les vendredis avec l'ensemble de l'équipe pour faire le point sur les avancées de parcours, le positionnement sur les missions de travail en fonction des compétences des salariés et de leur projet professionnel.

LES ACTIONS 2023

- **Les ateliers code de la route :**



Les lundis après-midi et mardi matin au local des Capucins, des ateliers de cours renforcés au code de la route ont été animés par Julie et Julien, accompagnateurs socioprofessionnels.

Cette action bénéficie du soutien financier de la ville de Thouars, de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires dans le cadre de la Politique de Ville, et de la Région Nouvelle-Aquitaine. Elle s'inscrit dans une offre de "parcours mobilité" mise en place sur le territoire avec différents acteurs :

- La MEF : via la bourse aux permis qui permet une concertation et coordination de tous les acteurs,
- Les médiateurs du QPV qui repèrent et orientent les publics,
- La Maison des Mobilités qui vient en amont sur le travail des pré requis au code, et qui est la porte d'entrée pour tout bénéficiaire de notre action en réalisant un RDV de diagnostic mobilité,
- L'association Etre et savoirs qui va travailler sur le vocabulaire,
- POE : cours renforcés de code en complément des leçons données par les auto écoles.

92 séances de code ont été réalisées sur 2023, bénéficiant à 38 personnes. Cette action implique une forte mobilisation de la part l'association, représentant 423.50 heures de temps de travail soit 0.23 ETP.

- **L'action « Du jardin à l'assiette » :**

Action menée au jardin pédagogique de POE et mise en œuvre en partenariat avec la Mission Locale. L'action permet de développer la mise au travail, les compétences et réussir à créer ou recréer un lien social du public accompagné. C'est un lieu d'apprentissage, d'échanges de pratiques et de savoirs autour de différents ateliers en lien avec le jardinage (graines, semis, plantations, pratique de la culture, taille...). 20 bénéficiaires ont participé à ces ateliers. Sur l'année, l'action représente 39 séances pour 178 participations individuelles. Sur 3 de ces séances est intervenue une animatrice prévention de la CPAM sur la question de l'équilibre alimentaire, avec une mise en œuvre de ses préconisations sous forme de pique-nique au jardin.

Sur les 20 bénéficiaires :

- 10 sont prescrits la Mission Locale
- 10 sont prescrits par POE
- 6 sont BRSA
- 6 sont résidents QPV
- 7 ont plus de 50 ans

Le mélange de génération, la mixité du public ont été intéressants et ont permis de belles évolutions. L'action sera reconduite sur 2024, toujours avec la Mission Locale.

- **POE Mode d'emploi :**

Action d'information collective à destination des nouveaux salariés en parcours, pour détailler le fonctionnement de l'association, l'accompagnement proposé, les contrats d'engagement, le contenu des contrats de travail, les attendus sur la communication professionnelle en mission de travail (tenue, discrétion, ponctualité...), les avantages sociaux proposés aux salariés (mutuelle, CSE, location de vélo, ...). L'atelier est aussi l'occasion de rencontrer Sophie, chargée de mise à disposition pour faciliter par la suite la mise en situation de travail. 37 personnes ont participé sur 2023.

- **Atouts pour la forme :**

Action menée en commun par 7 AI sur le Département des Deux-Sèvres. Il s'agit de séances collectives autour de l'alimentation, du sommeil, de la santé, de la confiance en soi, du look et de l'estime de soi, avec un bilan de santé à Niort en fin de parcours. Un groupe a été constitué sur le Nord Deux-Sèvres avec POE et Atout Services. 10 personnes en ont bénéficié, sur les 10 personnes 4 ont commencé les missions de travail. L'action a été une franche réussite.

- **Accompagnement partagé vers et dans l'emploi :**

Action expérimentale portée par la MEF et co-construit avec Pôle Emploi, l'ACI du CCAS et POE, visant à construire des passerelles entre les structures d'accompagnement et d'insertion et les entreprises du Thouarsais. L'objectif est de réussir l'intégration en entreprise en couplant un accompagnement renforcé et une immersion progressive. L'action a démarré fin 2023 avec un premier parcours d'immersion en entreprise avant un démarrage de la mise à disposition prévu début 2024.

- **Poursuite des permanences en milieu rural**

- **Participation au Forum des Associations** : organisé par la Ville de Thouars en septembre.

- **Participation au Job Dating** : organisé par Pôle Emploi en octobre.

LES FORMATIONS

Nous mettons en place chaque année des formations en fonction des manques de compétences mis en avant par les clients et de ceux exprimés par les salariés (en parcours et permanents).

En 2023, 189 heures de formation ont été réalisées par les salariés permanents de POE.

Des salariés en parcours ont été orientés vers les organismes de formation et notamment auprès du GRETA où ont été réalisées 2 179.50 heures de formation par des salariés de POE soit l'équivalent de 1.36 ETP.

LES SORTIES

Motifs de sortie	Hommes	Femmes	Total
Contrat à durée indéterminée	3	3	6
Contrat à durée déterminée de +6mois		6	6
TOTAL EMPLOI DURABLE...	3	9	12
Emploi de transition CDD- 6 mois, contrat aidé	0	1	1
TOTAL EMPLOI DE TRANSITION...	0	1	1
Formations non qualifiantes	0	0	0
Formations qualifiantes	0	1	1
Retraite	2	4	6
TOTAL SORTIES POSITIVES...	2	5	7
TOTAL SORTIES DYNAMIQUES	5	15	20
Chômage	0	2	2
Inactif	0	0	0
Sans nouvelle	1	3	4
TOTAL AUTRES SORTIES	1	5	6
TOTAL DES SORTIES	6	20	26

- Mettre en place des modules de formation courts pour les salariés et maintenir la dynamique d'orientation vers la formation
- Mise en place d'échanges de pratique avec les AI du Nord Deux-Sèvres
- Poursuivre la mise en œuvre d'actions collectives en priorisant la construction d'actions collectives partenariales sur le territoire :
 - ✓ Jardin POE : avec la Mission Locale
 - ✓ Code au QPV
 - ✓ POE Mode d'Emploi
 - ✓ Mise en place opérationnelle de l'atelier Echange de pratique autour du repassage.
 - ✓ Dire écrire et chanter son métier
 - ✓ Atouts pour la forme
 - ✓ Accompagnement partagé vers et dans l'emploi
 - ✓ ...
- Poursuivre le renforcement de la prévention santé-sécurité au travail en lien avec les élus du CSE
- Maintenir les œuvres sociales
- Poursuivre les permanences en milieu rural
- Développement des heures : mise en œuvre du plan d'action commercial travaillé collectivement
- Refonte des supports de communication au service du plan de développement

Ce rapport d'activité met en lumière à la fois les succès rencontrés et les défis à relever dans le cadre de notre action en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées de l'emploi.

Sur le plan positif, il est notable que l'équipe s'est stabilisée et montre un fort engagement envers la mission de l'association. Le travail partenarial avec les acteurs du territoire est renforcé, facilitant ainsi les échanges et les orientations. De nombreuses actions ont été mises en place, avec notamment une montée en puissance des jeunes accompagnants socio-professionnels. De nouvelles organisations ont permis d'accorder davantage de temps à l'accompagnement individuel des bénéficiaires. Les élections du CSE ont été une étape démocratique importante, soulignant l'implication des salariés dans la vie associative.

Cependant, certains défis persistent. L'activité de l'association a connu une baisse en 2023, et le partenariat avec les entreprises du secteur reste difficile à mettre en place, compromettant ainsi l'articulation entre insertion et emploi en milieu marchand. De plus, la concurrence sur les clauses sociales et les profils qualifiés constitue un obstacle supplémentaire pour les personnes non qualifiées en recherche de réorientation professionnelle.

Malgré ces défis, l'association a réussi à mettre en œuvre de nombreuses actions bénéfiques pour les salariés. L'accent a été mis sur des actions collectives partenariales, telles que le jardinage pédagogique et Atouts pour la Forme, permettant de favoriser l'apprentissage, le partage, la reprise de confiance, le développement des compétences et *in fine* la réinsertion professionnelle.

En termes de perspectives pour l'année 2024, l'association envisage de poursuivre ses efforts dans le développement de formations courtes pour les salariés, le renforcement des actions collectives partenariales, la construction de liens avec le secteur marchand, ainsi que la refonte des supports de communication pour soutenir le plan de développement.

Nous mettons tout en œuvre pour accompagner nos bénéficiaires et tisser des partenariats locaux afin de renforcer leurs chances d'insertion professionnelle. Toutefois il est crucial de reconnaître que notre action ne se limite pas à cet objectif. Elle contribue également au renforcement des liens sociaux et de la cohésion sur notre Territoire par un engagement auprès des personnes les plus vulnérables. Cet engagement ne serait pas possible sans le soutien indispensable de nos financeurs et partenaires, qui nous permettent de concrétiser nos initiatives.



Merci à nos clients pour leur rôle essentiel dans le parcours d'insertion de nos salariés, aux partenaires du Territoire, ainsi qu'à nos financeurs.